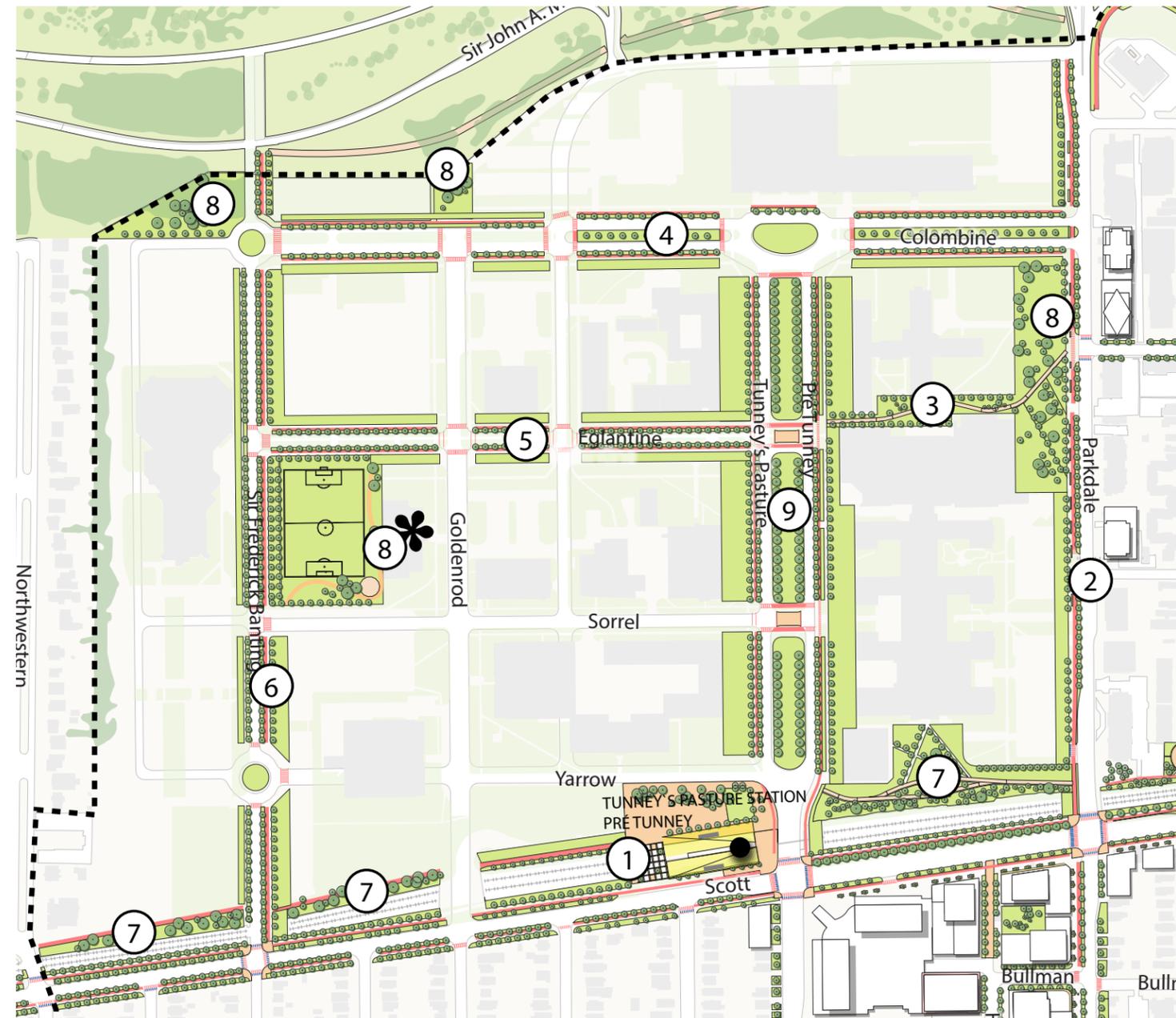


4.4.1 Pré Tunney

Le processus d'élaboration du PCC de la rue Scott repose sur le nouveau plan directeur pour le pré Tunney actuellement élaboré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), et vice-versa. Les éléments du domaine public du plan directeur ont tout particulièrement apporté à l'élaboration du PCC de nouvelles idées et initiatives d'amélioration du domaine public. Les futurs parcs, espaces libres et voies publiques du pré Tunney pourraient jouer un rôle crucial dans la création d'un quartier polyvalent sur le site et dans son intégration à la ville.

Les initiatives conceptuelles décrites ci-dessous reflètent les objectifs communautaires généraux pour le pré Tunney et leur intégration aux quartiers existants. Les caractéristiques de chaque initiative seront établies dans le plan directeur pour le pré Tunney ou d'autres plans détaillés ultérieurs pour le site. Les concepts et lignes directrices ci-dessous visent à continuer d'orienter les décisions de TPSGC et de la Ville à mesure qu'est prévu sur le site l'aménagement d'infrastructures municipales, d'espaces libres et d'installations de même que des utilisations résidentielles et d'autres utilisations qui ne sont pas de compétence fédérale.

Les principaux objectifs du cadre sur le domaine public proposé pour le pré Tunney sont de donner au grand public accès aux terrains publics et à la rivière, d'améliorer les liaisons dans le site et d'aménager plus d'espaces libres utilisables.



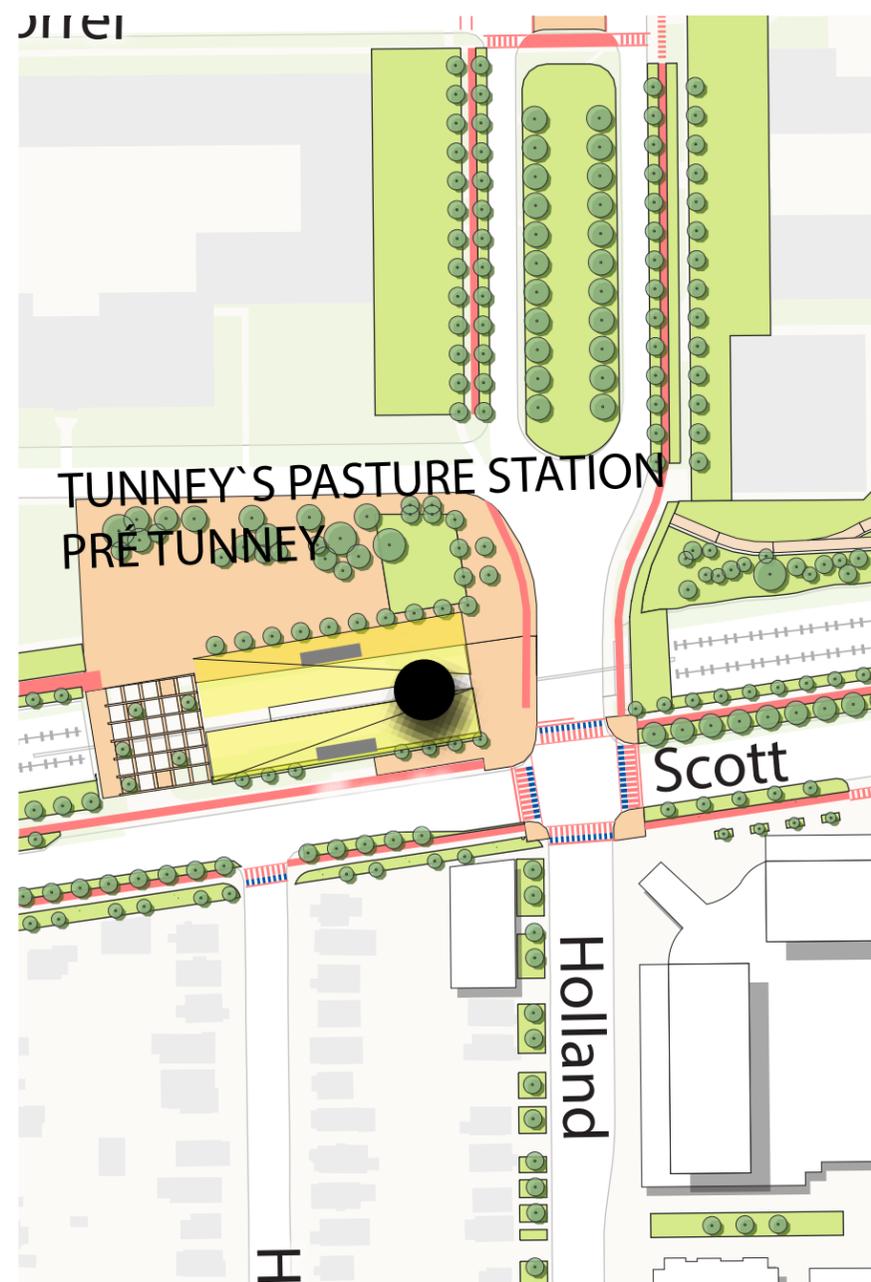
- ① Transit Plaza
Place du transport en commun
- ② Parkdale Greenway
Couloir de verdure de Parkdale
- ③ Park-to-Park Green Link
Liaison verte entre parcs
- ④ Colombine Cycling Route
Voie cyclable Colombine
- ⑤ Eglantine Cycling Route
Voie cyclable Eglantine
- ⑥ Sir Frederick Banting Greenway
Couloir de verdure Sir Frederick Banting
- ⑦ Transitway Greenway
Couloir de verdure du Transitway
- ⑧ Neighbourhood Park and Community Centre
Parc de quartier et centre communautaire
- ⑨ Enhanced Allée
Améliorer l'allée

PLAN DE VISUALISATION DU DOMAINE PUBLIC PROPOSÉ POUR LE PRÉ TUNNEY
* SOUS RÉSERVE DU PLAN DIRECTEUR POUR LE PRÉ TUNNEY

Place pour le transport en commun

- Au fil du temps, la nouvelle station Tunney générera un volume grandissant de circulation piétonnière et encouragera les aménagements à forte densité sur les sites adjacents. Une place pour le transport en commun :
- aidera à gérer la circulation piétonnière entre la station et les nombreux bâtiments du pré Tunney;
- offrira un lieu de rassemblement central pour des activités prévues et informelles qui réunissent les employés et les résidents;
- contribuera à créer un environnement attrayant pour l'urbanisation diversifiée à proximité de la station.

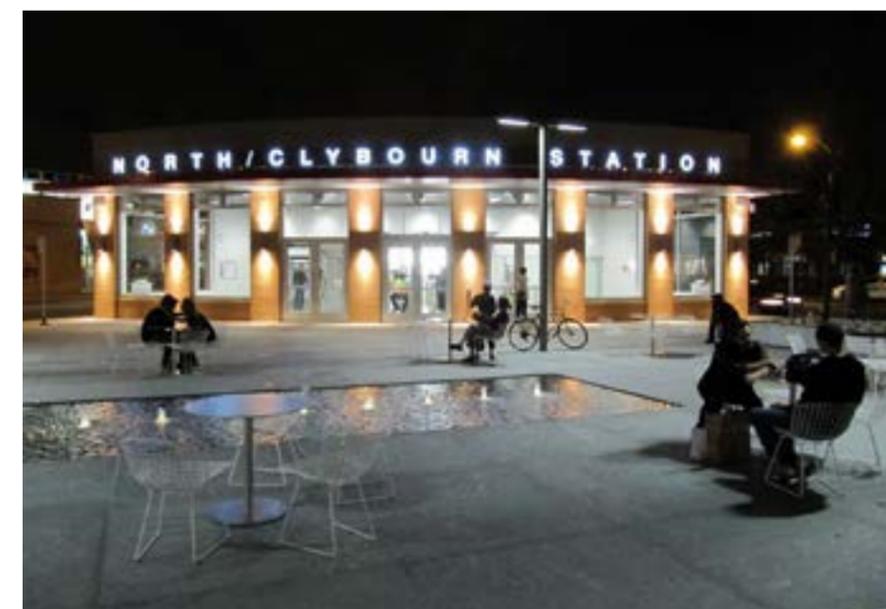
Bien qu'au début, la place pour le transport en commun serait principalement utilisée par des employés fédéraux, elle devra être conçue comme un espace public flexible à plusieurs utilisations. L'aménagement à l'aide de matériaux inertes devra être complété par un aménagement de finition, y compris des zones bien boisées. Il devra y avoir des bancs fixes de même que des chaises et des tables mobiles. Un plan d'eau et une patinoire peuvent être envisagés. Il pourrait aussi y avoir un stationnement pour bicyclettes, des outils d'orientation pour piétons et des œuvres d'art public. Il devra y avoir un café sur le côté de la place, et les futurs bâtiments qui feront face à la place devront avoir des utilisations actives au rez-de-chaussée pour aider à l'animation de l'espace.



STATION TUNNEY ET PLACE POUR LE TRANSPORT EN COMMUN



PLACE POUR LE TRANSPORT EN COMMUN – EXEMPLE



PLACE POUR LE TRANSPORT EN COMMUN – EXEMPLE

Couloir de verdure de l'avenue Parkdale

Aujourd'hui, la plupart des bâtiments du pré Tunney font dos à l'avenue Parkdale, mais tout cela est censé changer, à mesure que les parcs de stationnement et les terrains vacants feront place à une urbanisation diversifiée du côté ouest de l'avenue Parkdale. Avant ou durant ce type d'aménagement, un sentier polyvalent bordé d'arbres et un parc linéaire devront être aménagés du côté ouest de la rue, ce qui contribuera grandement à améliorer les liaisons piétonnières et cyclables entre le sentier polyvalent le long de la rue Scott et des berges de la rivière. Le parc linéaire, se prolongeant au sud de la promenade Columbine, améliorera aussi les déplacements d'est en ouest dans le secteur, reliant l'avenue Burnside à la promenade Columbine et un sentier prévu à la promenade Tunney's Pasture.

Le couloir de verdure au nord du parc devra être d'une largeur minimale de 11 mètres. Le sentier polyvalent devra avoir des voies réservées aux piétons et aux cyclistes et être séparé de la rue et des futurs lots à l'ouest par des zones paysagées où seront plantés des arbres. Le parc sera principalement un espace vert muni de bancs et éventuellement d'équipement de jeu ou d'exercice.

Les futurs aménagements du côté ouest de l'avenue Parkdale devront être adaptés au couloir de verdure, aider à l'enjoliver et être suffisamment en retrait pour qu'il y ait de l'aménagement paysager sur les terrains privés.



COULOIR DE VERDURE DE L'AVENUE PARKDALE



PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE – COULOIR DE VERDURE PIÉTONNIER

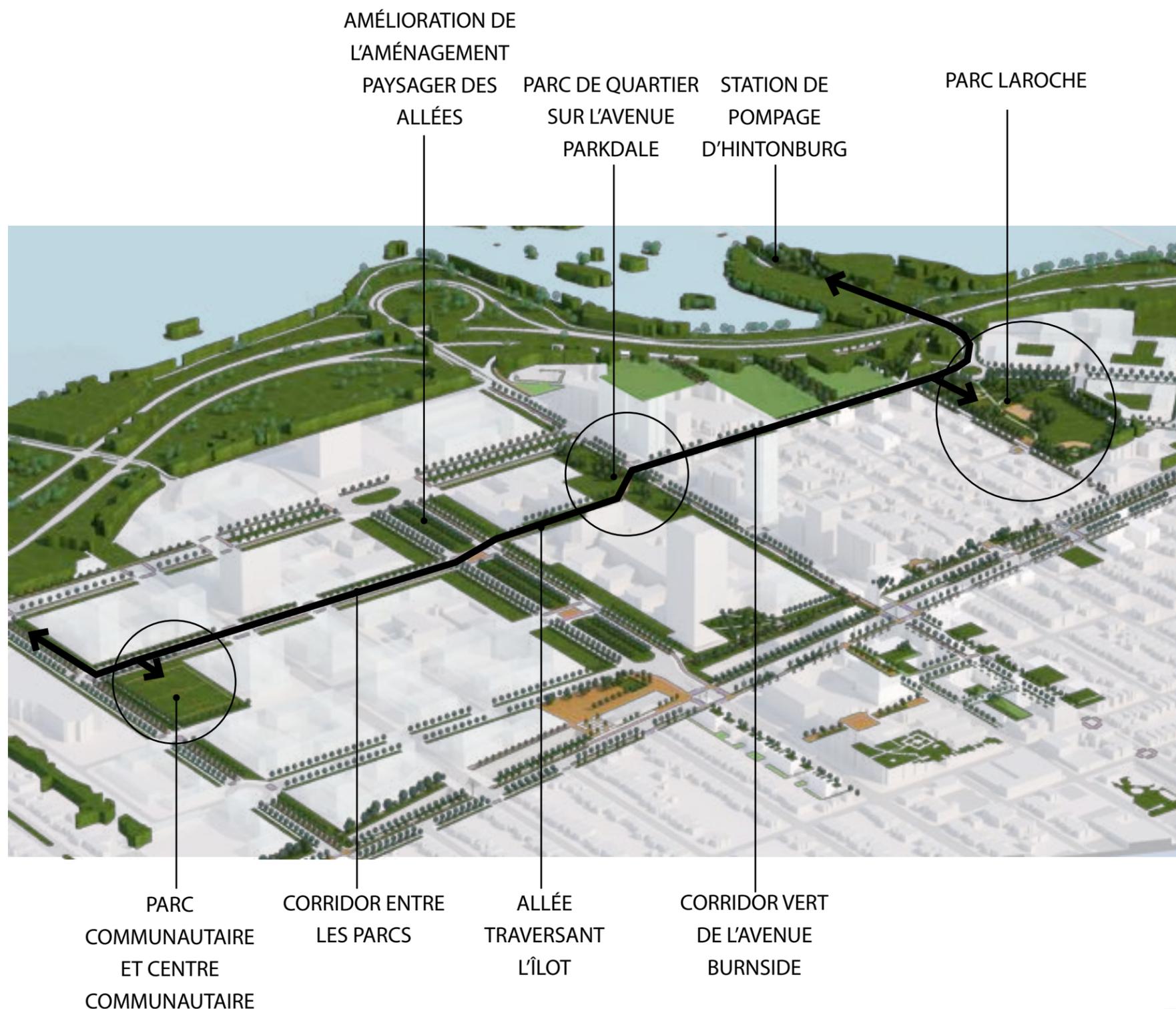
Corridor vert entre les parcs

Pour aménager un corridor vert est-ouest au cœur du pré Tunney, le parc proposé de l'avenue Parkdale devra être lié au grand parc de quartier proposé de la promenade Sir Frederick Banting, présenté ci-dessous. Cela pourrait être possible grâce au sentier en section courante prévu entre l'avenue Parkdale et la promenade Tunney's Pasture, au large terre-plein vert sur la promenade et à un paysage de rue spécial le long de la promenade Eglantine, comme deux rangées d'arbres et un trottoir élargi d'un côté de la rue. Les améliorations au paysage de rue de l'avenue Burnside, décrites ci-dessous, prolongeront le corridor vert à l'est du parc Laroche.

Il est prévu que la promenade Tunney's Pasture demeure en place en tant qu'entrée officielle, mais un plan d'aménagement paysager devra être élaboré et mis en œuvre dans le but de rendre l'espace plus attrayant et utilisable. Des arbres et d'autres éléments de verdure devront être ajoutés à l'espace libre, de même que des bancs, des œuvres d'art public et d'autres commodités. Des installations réservées aux cyclistes devront aussi être intégrées aux plans relatifs au paysage de rue.

Voie cyclable de la promenade Colombine

La promenade Colombine est la seule voie donnant accès à la promenade Tunney's Pasture depuis l'avenue Parkdale. La voie, qui se raccorde à l'avenue Burnside par l'avenue Parkdale,



deviendra un lien est-ouest de plus en plus important pour les piétons, les cyclistes, le transport en commun et les automobilistes. Tout comme la promenade Sir Frederick Banting, la promenade Colombine pourrait devenir une voie publique. Lorsque les boulevards seront réaménagés et reconstruits selon les normes municipales, ils devront comprendre des pistes cyclables séparées, en plus des trottoirs et d'une zone paysagée pour les arbres de rue. Des pistes cyclables à sens unique de chaque côté de la rue ou un sentier bidirectionnel d'un côté pourraient être envisagés. La piste cyclable devra rejoindre le parc Champlain à l'ouest par un sentier traversant les terrains de la CCN.

Couloir de verdure de la promenade Sir Frederick Banting

Un couloir de verdure semblable à celui proposé sur l'avenue Parkdale devra être aménagé du côté est de la promenade Sir Frederick Banting lorsque la rue se prolongera jusqu'à la promenade Sir John A. Macdonald et à la rivière. Un tel couloir créera un important nouveau raccordement au parc des rapides Remic. Il devra lui aussi être d'une largeur minimale de 11 mètres, avoir des sentiers côte à côte pour piétons et cyclistes et être bien aménagé.

Couloir de verdure du Transitway

Des voies piétonnières sécuritaires et agréables menant à la station des couloirs de transport en commun depuis toutes les directions, entretenues toute l'année, seront essentielles à l'optimisation du nombre d'utilisateurs du train léger. En l'absence d'une rue est-ouest directe munie de trottoirs juste au nord du Transitway, il sera important d'entretenir des sentiers pavés et bien éclairés de la station à l'avenue Northwestern à l'ouest et à l'avenue Parkdale à l'est. Les sentiers existants à l'est devront être intégrés à la conception d'un parc public et se greffer à un futur bâtiment polyvalent sur l'avenue Parkdale.



PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE



PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE

Parc de quartier et centre communautaire

Les futurs logements du pré Tunney pourraient être situés sur l'avenue Parkdale, mais il est plus probable qu'ils soient concentrés dans la moitié ouest du site. Un parc de quartier répondant aux besoins des futurs résidents serait idéalement aménagé à un endroit central sur la promenade Sir Frederick Banting. Dans le meilleur des mondes, le parc occuperait la majorité voire la totalité d'un îlot afin d'accueillir l'espace vert requis et les installations récréatives publiques pour une population résidentielle du pré Tunney qui pourrait atteindre plusieurs milliers de personnes. Bon nombre des milliers d'employés pourront aussi profiter d'un parc municipal sur le site.

La taille et la programmation du parc de quartier devront être déterminées en consultation avec le personnel de la Ville lorsque TPSGC sera en voie de mettre en œuvre des plans de morcellement des terres et d'urbanisation diversifiée. Le parc devra abriter au minimum un grand terrain de sport, comme un terrain de soccer, un terrain de jeu et des aires de repos.

Il faut prévoir que les futurs résidents du pré Tunney devront avoir accès à un centre communautaire muni d'installations récréatives publiques intérieures et d'un lieu de rencontre. Le centre communautaire pourrait être construit dans le parc de quartier, si l'espace le permet, dans un bâtiment autonome adjacent au parc ou encore au premier étage d'un projet d'urbanisation diversifiée dans le futur secteur. Le financement de ces installations sera déterminé ultérieurement.

En plus du parc de quartier principal et des autres espaces libres publics décrits ci-dessus, de petits parcs et de petites places devront être intégrés aux plans d'aménagement pour le pré Tunney. Des occasions d'aménagement de petits espaces ont été relevées dans le Plan sur le domaine public et d'autres seront proposées au fur et à mesure que seront présentés des plans concrets.



PARC DE QUARTIER ABRITANT UN TERRAIN DE SPORT



PARC DE QUARTIER ABRITANT UN TERRAIN DE JEU